

# Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

## Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 02/01/2012 (Dernière actualisation de la page 02/01/2012)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur.

### 1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

#### 1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	11.7221	12.7079	15.4263
2	102%	11.9565	12.9620	15.7348
3	103%	12.0738	13.0892	15.8891
4	110%	12.8943	13.9787	16.9689
5	115%	13.4804	14.6141	17.7402
6	120%	14.0665	15.2495	18.5115

#### 1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
10.5499	11.4371	13.8837